

Aux services cantonaux du cadastre

Wabern, le 1<sup>er</sup> décembre 2005

## **Circulaire n° 2005 / 02**

### **Mise à jour de la carte nationale – Annonce concernant le changement de noms locaux, de limites territoriales et de plans d'ensemble**

Mesdames et Messieurs,

L'Office fédéral de topographie swisstopo tient à jour ses données numériques et la carte nationale selon un cycle régulier. De manière à pouvoir garantir l'actualité des informations dans ces produits, il est tributaire des informations des cantons. De plus, un système d'annonce performant entre les cantons et swisstopo s'avère nécessaire. Le système en place depuis quelques années présente quelques lacunes et ne fonctionne pas de façon pleinement fiable. Le but de la présente circulaire est de préciser, et de vous rappeler, les annonces que nous attendons de votre part.

Nous vous prions de transmettre les modifications du **plan d'ensemble**, de la **nomenclature** et des **limites territoriales**, soit de façon continue, soit de façon concentrée, mais au moins une fois par an (au mois de janvier avec le rapport cantonal annuel). Nous vous sommes également reconnaissants de confirmer une éventuelle absence d'annonces dans le rapport annuel.

Les annonces peuvent être effectuées numériquement ou sous forme de document papier.

#### **Plan d'ensemble**

Comme le prévoit l'accord de prestations, nous vous prions de livrer les plans d'ensemble nouveaux ou révisés de préférence au format raster sur un CD.

#### **Nomenclature**

Trois possibilités d'annonce sont prévues pour les modifications de la nomenclature :

- Nouvelles entreprises MO93 ou NP (PR, RN ou MA): Fourniture de la couche „Nomenclature“ sous forme numérique lors de la reconnaissance des entreprises.
- Mise à jour permanente: Fourniture des données numériques ou des plans avec les noms et les périmètres de validité correspondants.
- Modifications en rapport avec la carte nationale: Fourniture de plans (ou de copies de la carte nationale) avec les noms corrigés et les périmètres de validité correspondants.

### **Limites territoriales**

Trois possibilités d'annonce sont prévues pour les modifications des limites territoriales définitives :

- Nouvelles entreprises MO93 ou NP (PR, RN ou MA): Fourniture des Topics „Limites territoriales“, „Limites de district“ et „Frontières nationales“ sous forme numérique lors de la reconnaissance des entreprises.
- Mise à jour permanente: Fourniture des données numériques ou des plans de mutation avec les limites territoriales modifiées.
- Modifications en rapport avec la carte nationale: Plans du registre foncier avec les indications concernant la carte nationale concernée.

Pour la livraison de données numériques, nous privilégions les formats itf, SHAPE (ou éventuellement DXF) pour les données vectorielles et le format TIFF pour les données raster. D'entente avec votre préposé cantonal de la D+M, d'autres formats peuvent aussi être copiés sur le CD-ROM adéquat. Le transfert des données par FTP est également possible mais nécessite une entente préalable.

**Les livraisons de données et les annonces sont à adresser à la Direction fédérale des mensurations cadastrales.** Elles sont ensuite transmises au domaine de la topographie.

Nous vous rappelons que vous pouvez facturer les frais de mise à disposition pour tous les travaux et dépenses, mais que des indemnités supplémentaires ne sont pas possibles.

Nous vous remercions de votre soutien et restons volontiers à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

Office fédéral de topographie

Direction fédérale des mensurations cadastrales

Topographie

Fridolin Wicki

Responsable

Jean-Philippe Amstein

Responsable